



*Congrès d'analyse politique sur l'Afrique
à l'occasion du Cinquantenaire du CEAN
(1958-2008)*



Institut d'études politiques de Bordeaux
Université Montesquieu-Bordeaux IV
3-5 septembre 2008

Penser la République Think Republic Pensar a República

*État, gouvernement, contrat social en Afrique
State, Government, Social Compass in Africa
Estado, governo e contrato social na África*

Invités d'honneur : Afrique du Sud, Brésil

« Il ne peut y avoir d'autre motivation à la recherche
que le désir de comprendre. »

Christian GEFFRAY
La cause des armes au Mozambique
Paris, Karthala, 1990 : 17

« Tenir un discours raisonnable sur l'Afrique subsaharienne n'est
jamais allé de soi. Le faire en ce début de siècle l'est encore moins. »

Achille MBEMBE
De la postcolonie
Paris, Karthala, 2005 : 7.

En octobre 2008, le CEAN (Centre d'étude d'Afrique noire – Politique, Société, Relations Internationales au Sud) aura cinquante ans. Créé à l'origine afin de fédérer des recherches diverses qui se menaient sur l'Afrique (alors coloniale) au sein de l'université de Bordeaux, il a vite trouvé son identité scientifique dans l'analyse du fait politique en Afrique. Il est l'une des deux « unités mixtes de recherche » (UMR) reconnues par le CNRS au sein de l'Institut d'études politiques de Bordeaux (« Sciences Po Bordeaux »). En tant que laboratoire d'accueil de l'École doctorale de science politique de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV et de l'IEP, il est impliqué dans diverses formations de master et doctorales.

Le CEAN souhaite fêter son cinquantenaire par la tenue d'un congrès international d'analyse politique sur l'Afrique. Il n'entend pas en faire une autocélébration même si les premières cinquante années de sa vie seront naturellement présentes. Des interrogations considérables sont nécessaires : qui, en cette enfance du XXI^e siècle, peut se targuer de comprendre cette réalité massive qu'est l'« Afrique », où qu'elle se trouve – aires subsahariennes, rives méditerranéennes ou occidentales de l'Atlantique, diasporas et émigrations ? Il n'est pas facile de poser ce genre de macro-questions, pourtant nécessaires (qu'est-ce que l'Afrique ? Qu'est-ce que le « développement » ? Une situation « post-coloniale » ?, etc.). Il est proposé de l'aborder sous l'angle directement politique, entendu dans une acception très large, en étudiant autant la *République* que la *république*. C'est bien volontairement qu'aucune définition précise n'est donnée en titre, l'idée étant que l'interrogation aille de son sens le plus strict (le « gouvernement ») à son sens le plus large (la *res publica*) en passant par les diverses acceptions de l'État (aux sens de Weber, de Marx, d'Elias, etc.). Dans tous les cas, il s'agira de normes de répartition, de régulation et d'intégration, et de participation ou de marginalisation sociales, identitaires, « genrées », plus ou moins autoritaires ou démocratiques apposées, imposées, appliquées à des sociétés qui inventent ou réinventent les « manières de faire avec » (contournement, ruse, appropriation, etc.).

Cette approche est nécessairement pluridisciplinaire, à l'image de l'activité du CEAN depuis une vingtaine d'années, qui est résolument celle d'un centre d'études politiques interdisciplinaires sur les Afriques. Nous invitons donc politologues, historiens, géographes, anthropologues, sociologues, économistes, juristes, littéraires à *converger*, à partir de leurs disciplines, vers l'analyse politique au travers de cette interrogation sur la République.

Un congrès international et pluridisciplinaire a néanmoins besoin d'axes structurants. Leur définition ne prétend pas à l'exhaustivité mais entend aborder des questionnements centraux. Ainsi, l'Afrique apparaît comme l'un des « lieux du monde » où la question étatique semble la plus problématique, avec toutes les nuances possibles de la négation (*failed, collapsed, weak, soft, strong, authoritarian, fragile States*), où il semble y avoir le moins de « pays émergents », où les « sociétés de citoyens » semblent contestées par la prégnance des « sociétés de sujets » (principalement au sens de la sujétion et bien moins d'acteur), où l'on ne sait plus par quel bout prendre la « corruption », où la mondialisation ne provoque guère l'industrialisation, à l'inverse d'autres pays des Suds. Après une génération d'études sur l'État en Afrique, qu'en est-il de la réflexion aujourd'hui ? Il s'agira aussi de réfléchir sur les sociétés de citoyenneté ou de sujétion, autour des axes suivants :

1. L'État dans son historicité

Au-delà du débat « post-colonial » (mais sans l'ignorer), il est nécessaire de penser *l'État dans son historicité* : même si la contemporanéité présidera à la majeure partie des travaux, la longue, ou au moins moyenne, durées sont indispensables et imposent de remonter au moins au XIX^e siècle, avec le passage au capitalisme colonial imposé aux sociétés indigènes (au sens littéral) ou à celles déjà façonnées par le premier âge colonial, mercantile et servile, dans les régions de colonisation précoce. L'historicité inclut le rôle des conflits dans la construction de l'État et questionne la nature même du phénomène : « État colonial », « importé », « projeté », situation de « colonialité » ? Que peut signifier la transmission de l'État colonial ? Peut-on comparer l'État post-colonial en Afrique et en Amérique latine, ou en Asie du Sud ? Y a-t-il une spécificité, une temporalité, une modernité africaines, et comment se conjuguent-elles dans l'histoire globale ?

Mais par ailleurs, on ne peut se poser ces questions que si l'on développe un appareil critique qui consiste non plus à transposer à l'Afrique un cadre d'interrogation sur l'espace public, mais à montrer dans quelle mesure c'est l'appropriation de l'Afrique et de

l'expérience africaine (y compris et sans doute surtout sur le plan symbolique) qui a été un élément moteur de la construction de l'idée nationale et républicaine occidentale. Enfin, est-il interdit de se poser, à propos de la France, des questions bien plus courantes sous d'autres cieux, comme les trajectoires du rapport entre africanité et américanité aux États-Unis d'Amérique, au Brésil, dans la Caraïbe ?

2. Le rapport de l'individu au citoyen

L'État n'existerait-il que s'il est clairement « différencié » de la société, et cela ne serait-il possible que si l'individu est « autonome » ? Cette interrogation est une invite à revenir sur le *rapport de l'individu au citoyen*, sur la « position » de l'individu entre communauté et société (*Gemeinschaft – Gesellschaft*), à (re)penser l'articulation citoyenneté-individualisme-holisme. Il convient de s'interroger aussi, au-delà des approches en termes de manipulation, sur le sens social de l'émergence de catégories telles que l'indigénité, l'*autochtony* ou la *genuinidade*. Pourquoi ces « catégories » deviennent-elles porteuses de sens en des pays pourtant si divers et comment sont-elles utilisées par les États et par les gens ? Sont-elles de nouvelles formes de nationalisme, comme l'islam radical peut l'être en d'autres aires, ou de subjectivation ? Quels sont les cadres d'identification et de mobilisation (religieux, ethniques) qui coexistent et sont constitutifs de la *res publica* ? Comment ont évolué les structures et références, les solidarités et comment l'individu s'inscrit-il dans l'espace public en Afrique ? Quel type de structures d'opportunité politique existe-t-il pour les femmes ? Quelles sont les conditions pour que ces opportunités puissent être saisies efficacement ? Quelle place effective les femmes peuvent-elles conquérir dans les assemblées et partis mixtes ? Et quels modes de participation politique (conventionnelle – non conventionnelle) sont pertinents et effectifs ? Où en sont le « politique par le bas », la dérision, l'humour... ?

3. Catégories d'États, dynamiques politiques de construction des institutions

Ce troisième axe propose de revenir sur les *catégories d'États* et même sur les conditions des « labellisations » d'État : qui décide, et quelles sont les conséquences, de qualifications telles que *failed, collapsed, weak, soft, strong, authoritarian, fragile States* ? Quelles sont, sur le temps moyen, les *dynamiques politiques de construction des institutions (institutional design)* ? Comment est appréhendée la *res publica* au travers des formes de l'État (État unitaire, fédéral, décentralisé, *power sharing*, monarchie constitutionnelle...). Quelles potentialités et quelles limites pour des mesures d'action positive pour faciliter l'accès des Africaines au pouvoir politique ? Quel type de femme bénéficie de telle ou telle mesure, quelle représentativité, quelle légitimité pour ces dirigeantes politiques ? La problématique de l'État-nation est-elle avérée dans la pratique des États *tout court* ? Doit-on en rester au prisme exclusif de la « construction de la nation » qui a peu ou prou défini la « légitimité » du politique en Afrique depuis les indépendances ?

4. Perceptions du pouvoir, représentations et pratiques politiques

Un autre ensemble majeur de questions est relatif aux *perceptions du pouvoir*, ce qui revient aussi à appréhender celle de l'intériorisation des règles. Quels sont les mots de la République, comment la représente-t-on, que le point de vue soit celui de linguistes, d'anthropologues, de politologues ou d'artistes. Comment sont dits les registres du pouvoir, comment transparaissent les cultures politiques (sociétés de citoyens ou de sujets, acéphalisme, pouvoir de parentés, relations de genre...) ?

Ces questions renvoient plus généralement à la problématique des *représentations et pratiques politiques* : quel est le lien entre *res publica*, espace(s) public(s) et société(s) civile(s) ? Quels sont les cadres de la représentation et de la médiation politique, quel est le

lien entre mouvement social et parti politique, entre mouvement social et société civile ? Quels sont les lieux et mécanismes d'association des citoyens et citoyennes à l'exercice et au contrôle du pouvoir (innovations institutionnelles et participatives) ? Le régime des partis a pu succéder au modèle autoritaire, mais on a encore mal appréhendé une sociologie fine des partis politiques.

Par ailleurs, l'Afrique est aujourd'hui non seulement le continent qui abrite des États avec des représentations féminines très élevées dans les parlements et un avec une cheffe d'État, mais surtout le continent avec des États qui ont eu des taux de progression de la représentation féminine les plus spectaculaires. Ces États qui réservent une place de choix à des femmes dans leurs instances décisionnelles sont pourtant plutôt des exceptions sur le continent africain. Comment, alors, analyser cette diversité de la représentation des femmes en politique en Afrique ?

5. La République dans la mondialisation ?

L'historicité, déjà évoquée, doit être conjuguée à la question de *la mondialisation dans, ou de, la République*. Quel impact la mondialisation produit-elle sur la façon de gérer et d'inventer la chose publique ? Comment analyser le rôle des acteurs externes (notamment les nouveaux, comme la Chine) et régionaux ? Comment comprendre l'interaction entre la République en Afrique et ce que l'on considère parfois comme la République mondialisée (OMC, altermondialisation ou « globalisation contre-hégémonique », société civile internationale) ? Quelle importance revêtent les regroupements des femmes de tous les partis et les réseaux transnationaux, quelle influence de la part des mouvements des femmes/féministes du Nord ?

Cette approche en forme de profusion de questions pourra évoluer avec les propositions qui seront reçues. Ce congrès doit en outre permettre un véritable travail dans une atmosphère internationale et de confrontation féconde entre « africanistes » et non africanistes. C'est aussi pourquoi le CEAN a décidé d'« inviter » deux pays, l'Afrique du Sud et le Brésil – pays avec lesquels il construit des rapports scientifiques croissants et qui auront à l'avenir un rôle majeur dans l'évolution d'un « africanisme » définitivement débarrassé de toute scorie « orientaliste ».

Bordeaux, 15 octobre 2007

Le comité d'organisation procèdera à la sélection des propositions d'ateliers et de communications, en fonction de leur articulation au thème et aux axes structurants. Les langues de travail du congrès sont le français, l'anglais et le portugais, avec traduction simultanée pour les sessions plénières.

Calendrier :

- 15 octobre 2007 : début de diffusion de l'appel à contributions (en français, anglais et portugais)
- 15 janvier 2008 : date limite de réception des propositions d'ateliers
- 15 février 2008 : validation des ateliers & ouverture des inscriptions en ligne ou par correspondance
- 15 mars 2008 : date limite de réception des résumés de communications (une page max., dans une des trois langues de travail du congrès)
- 15 avril 2008 : validation des résumés des communications
- 1^{er} août 2008 : date limite de réception des communications

Frais d'inscription (pauses café incluses, repas non compris)

- participation gratuite pour les intervenants
- inscription avant le 15 mai 2008 : 50 €
- inscription à partir du 15 mai 2008 : 70 €
- collègues africains résidents en Afrique : 30 €
- étudiants (un justificatif sera demandé) : 20 €
- paiement sécurisé en ligne (Paypal) sur le site du congrès à partir du 15 février 2008 ou par chèque ou virement.

Observation : l'attention est attirée sur le fait que seul un très petit nombre de voyages pourront être pris en charge par le CEAN. Chacun est donc invité à solliciter un financement auprès de son institution. Le CEAN enverra aux auteurs de communications retenues une invitation officielle.

Toute correspondance doit être envoyée à :

« Penser la République »

à l'att. de Elizabeth Vignati, CEAN

Institut d'études politiques de Bordeaux

11 Allée Ausone

33607-Pessac cedex, France

Tel. : +33 (0)5 56 84 82 10

Courriel : <cean.cinquantenaire@sciencespobordeaux.fr>

Site du congrès : <www.cean.cinquantenaire.sciencespobordeaux.fr>